

**Administration Communale
de Hesperange**

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/03 du 20 janvier 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/03-1.9	Alzingen, rue de l'Ecole – travaux d'aménagement du 22.01.2025 au 24.01.2025

Le texte de ladite délibération est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 22 janvier 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire adj.,



Le bourgmestre ff,

